



Clermont-Ferrand, le 25 septembre 2018

à

Monsieur l'Inspecteur d'académie
Directeur académique des
Services de l'Education nationale
du Puy-de-Dôme

Cité administrative
Rue Pélissier
63034 CLERMONT-FERRAND Cédex

Objet :

Adoption d'un moratoire sur le dispositif
d'évaluations nationales CP/CE1

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

La rentrée est un moment très important pour les enfants... comme pour les parents et les enseignants.

A cette rentrée, le ministre a décidé de mettre en place des évaluations nationales en début et en milieu de CP et en début de CE1. Chaque bilan sera composé d'éléments en français et en mathématiques.

Les enseignants ont toujours évalué leurs élèves, c'est-à-dire mesurer régulièrement les réussites, les progrès, le chemin qui reste à parcourir et ainsi adapter les apprentissages. En revanche, ces évaluations, telles qu'elles sont proposées par le ministère, posent de nombreux problèmes.

A l'issue de ces évaluations nationales, les enseignants doivent saisir les réponses des élèves mais elles seront corrigées, analysées, par un logiciel du ministère. Ce logiciel établira un « profil » pour chaque élève. Puis, des « remédiations » seront proposées par type d'erreurs. Le logiciel ne prendra pas en compte la personnalité de l'élève, sa maturité, ce qu'il vit et qui entrave ses apprentissages et qui nécessite une aide complémentaire.

Les enseignants comme les parents d'élèves s'interrogent sur la finalité de ces évaluations et ils craignent qu'elles ne servent uniquement à comparer les écoles entre elles. Les systèmes scolaires à l'étranger qui ont utilisé ces méthodes de comparaison n'ont pas fait la preuve de l'efficacité, voire pour certains comme la Suède, cette mise en concurrence a précipité leur chute aux évaluations internationales. D'autres pays, comme l'Angleterre, qui avaient instauré ce type d'évaluations, sont en train de les abandonner suite aux mobilisations des parents et des enseignants.

En conséquence, et en l'absence de précautions nécessaires, nous condamnons ce dispositif qui place les élèves dans des situations de vive tension et nous en demandons la suspension dans l'attente que toute la lumière soit faite sur le réel but de ces évaluations.

Sûrs que vous saurez entendre les vives inquiétudes des familles et des enseignants, nous vous prions d'agréer, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, l'assurance de nos sentiments respectueux.

**Pour le SNUipp-FSU,
Les co-secrétaires,**

Isabelle ROUSSY
Jonathan BOUDET

**Pour la FCP 63,
La présidente,**

Sarah DERNIS

SNUipp-FSU 63 – Syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et Professeurs de collège

Maison du Peuple, 29 rue Gabriel Péri, 63000 CLERMONT-FERRAND

Tél 04.73.31.43.72 & 09.63.28.56.75 ✉ Snu63@snuipp.fr

FCPE 63

17 rue Jean Richepin, 63000 CLERMONT-FERRAND

Tél 04.73.92.06.78